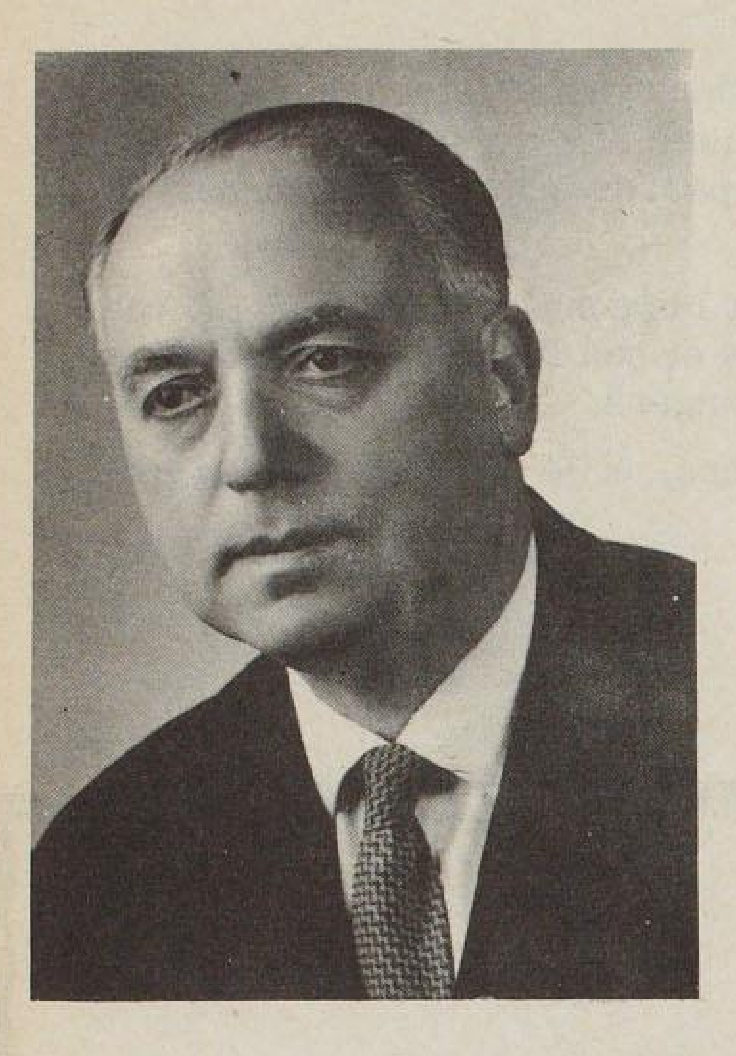
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 JUIN 1968

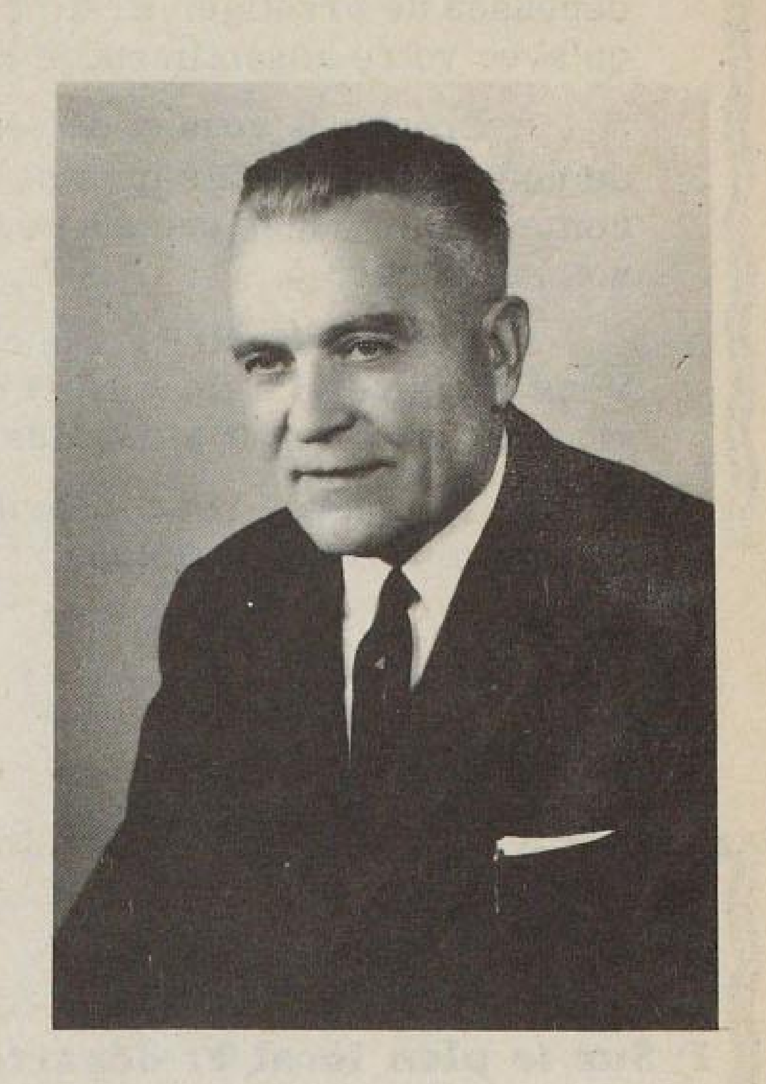


Joseph SCHAFF

Député sortant de Metz II
Maire de Montigny-lès-Metz
Conseiller général du canton de Pange
Président de l'Union des maires de Metz-Campagne
Croix de guerre

Paul MAYOT

REMPLAÇANT EVENTUEL
Exploitant agricole
Maire de Pange depuis la Libération
Officier du Mérite Agricole



DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION DE METZ

Chères Electrices, chers Electeurs,

Je remercie de tout coeur celles et ceux d'entre vous qui m'ont accordé dimanche dernier leur confiance. Les appréhensions causées par les événements de ces dernières semaines ont entraîné beaucoup de Français à reconduire par leur vote la majorité sortante. Ce résultat semble d'ores et déjà acquis.

Pourtant, ce vote n'a pas résolu les problèmes, vous le savez bien.

Il faudra d'abord rétablir le dialogue avec toutes les forces vives du pays, sans oublier que la crise de mai a été le cri d'alarme de la classe laborieuse et d'une jeunesse nombreuse, inquiète pour son avenir, et qui doit trouver sa place dans la France de demain.

Il faudra aussi mettre en oeuvre un plan de relance économique, susceptible d'éviter le chômage et capable de renforcer notre économie nationale qui va affronter, dans les prochains jours, le Marché commun.

A ces tâches essentielles, le parlement doit pouvoir apporter sa contribution, en exprimant, comme c'est son rôle, les aspirations profondes de toutes les catégories sociales et de toutes les tendances de l'opinion. Pour cela le dialogue doit être possible en son sein, car le parti unique n'est pas l'apanage des démocrates.

Pour ma part, je ne renie ni mon passé, ni mes engagements.

Dans le respect des institutions actuelles, garantes de la stabilité, je resterai, si vous me renouvelez votre confiance, décidé à soutenir une majorité élargie qui dans la légalité réalisera les réformes indispensables.

Comme par le passé, je défendrai en priorité les catégories sociales les moins favorisées: travailleurs, petits artisans et commerçants, agriculteurs, personnes âgées, retraités, etc... J'oeuvrerai encore pour que les dépenses à caractères social et éducatif l'emportent sur les dépenses de prestige. Bref, c'est pour une société plus juste, plus humaine et plus fraternelle qu'avec votre assentiment je m'engagerai une fois de plus.

Proche de vous et de vos besoins, fort d'une longue expérience administrative, j'ai essayé de consacrer, depuis plus de 20 ans, tout mon temps et tous mes efforts au service du bien commun. Je pense encore pouvoir et devoir le faire, et c'est pourquoi je sollicite à nouveau vos suffrages.

Avant d'arrêter votre choix, vous pèserez soigneusement les conséquences de votre vote. Vous choisirez l'efficacité et non les discours, les réalisations et non les promesses, le programme constructif et non les slogans faciles et souvent mensongers.

Je connais votre esprit de discernement et votre bon sens, et je m'en remets en toute confiance à votre décision.

Joseph SCHAFF

RAPPEL DE MES OPTIONS FONDAMENTALES

I) Sur le plan local et départemental

- Améliorer les moyens de communication ferroviaires, routiers et fluviaux du département dans le cadre de l'aménagement du territoire, et assurer un véritable équilibre entre les villes et la campagne,
- Créer des emplois, par l'aménagement de zones industrielles et l'implantation d'industries nouvelles,
- Favoriser la formation professionnelle et technique, et développer rapidement les équipement universitaires,
- Exiger le financement d'un plan de rattrapage pour les constructions scolaires, maternelles, l'équipement sportif et socio-culturel.
- Accorder à la Moselle les crédits nécessaires à la construction de logements sociaux à loyer réduit et encourager l'accession à la propriété par l'octroi de prêt à taux réduit et à long terme,
- Et prendre rang dès à présent pour l'élaboration du 6° Plan.
- Réformer les finances locales en sauvegardant l'autonomie communale,
- Favoriser l'expansion économique régionale en réduisant les dépenses militaires et de prestige au profit des dépenses productives.
- Exiger la mise en place d'un plan de coordination transports terrestres (rail, route, eau) avant toute suppression de trains voyageurs et de lignes dites secondaires,
- Réclamer l'amnistie pour les condamnés politiques,
- Simplifier les procédures administratives,
- Répartir plus équitablement le revenu national, rajuster les pensions et retraites entre tous les fonctionnaires et ouvriers et incorporer l'indemnité de résidence dans le calcul de la pension.

II) Sur le plan national

- Autoriser tous les jeunes à accomplir leur service militaire à partir de 18 ans,
- Régler le contentieux des A.C.V.G., déportés, expulsés, réfugiés, réfractaires et prisonniers d'Alsace et de Lorraine.
- Accorder aux régions une plus grande autonomie de gestion par la décentralisation administrative,

III) Sur le plan international

- Relancer l'Europe Communautaire, facteur d'expansion économique et force d'équilibre entre les blocs,
- Respecter les engagements pris vis-à-vis d'Israël,
- Participer activement à la lutte pour le développement du tiers Monde, par une coopération technique et culturelle généreuse et efficace.

METZ - IMP. L. HELLENBRAND